

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2022

PREAMBULE

L'ASIOR regroupe 10 communes soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 11'354 (11'226) habitants au 31 décembre 2022, 1'448 (1'437) élèves et 167 (172) enseignants.

Ses organes sont le Conseil intercommunal (législatif), le Comité de direction (exécutif) et la Commission de gestion.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'ASIOR. Il comprend :

- a) une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction (10 délégués et 10 suppléants au total) ;
- b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 900 habitants ou fraction de 900 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres. Un suppléant est aussi désigné pour chaque commune (17 délégués et 10 suppléants au total).

Composition

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022

Président : Arnold Poot (Orbe)
Vice-présidente : Eliane In-Albon (Lignerolle)
Scrutateurs : Cora Pasteur (Orbe) et Jenny Lenoir (Valeyres-sous-Rances)
Scrutatrices suppléantes : Marie-Claire Dutoit (Orbe) et Carine Gigandet (Arnex-sur-Orbe)
Secrétaire : Sybille Roch, Montcherand

Commission de gestion : Cora Pasteur (Orbe)
Patrick Siegenthaler (Arnex-sur-Orbe)
Rachelle Fasel (Orbe), rapporteur
Boris Quinodoz (Sergey)
Marjorie Aubort (Agiez)
Valérie Lambercy (L'Abergement), suppléante

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022

Président : Arnold Poot (Orbe)
Vice-présidente : Eliane In-Albon (Lignerolle)
Scrutateurs : Shirley Germond (Orbe) et Anna Montefusco (Orbe)
Scrutatrices suppléantes : Jenny Lenoir (Valeyres-sous-Rances) et Carine Gigandet (Arnex-sur-Orbe)
Secrétaire : Sybille Roch, Montcherand

Commission de gestion : Valérie Lambercy (L'Abergement), présidente
Rachelle Fasel (Orbe)
Boris Quinodoz (Sergey)
Marjorie Aubort (Agiez)
Sandra Schmuki (Orbe)
Cora Pasteure (Orbe), suppléante

Séances

Le Conseil intercommunal a tenu 2 séances en 2022, au cours desquelles il a traité les objets suivants :

12 mai 2022 à Montcherand

- Adoption des comptes 2021 (préavis 03/22)
- Adoption du rapport de gestion 2021 (préavis 04/22)
- Adoption du préavis concernant une demande d'octroi d'un crédit de construction d'un nouveau bâtiment scolaire primaire avec accueil parascolaire sur la commune de Montcherand (préavis 05/22)

22 septembre 2022 à L'Abergement

- Adoption du budget 2023 (préavis 06/22)
- Adoption du préavis concernant la demande de crédit pour la fourniture d'équipement en affichage numérique frontal (ANF) des collèges de Valeyres-sous-Rances, Arnex, Grand-Pont et Ste-Claire à Orbe, ainsi que les travaux d'installations nécessaires à leur utilisation (préavis 07/22)

COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction (CODIR) se compose de dix membres, un par commune membre, choisis parmi les municipaux en fonction. Il a tenu 10 séances plénières au cours de l'année 2022.

Composition

Présidente : Myriam Schertenleib, Orbe
Vice-président : Olivier Petermann, Lignerolle
Membres : Anne Baumann, Valeyres-sous-Rances
Marinette Benoit, Les Clées
Sophie Dumoulin, L'Abergement
Pierre Guignard, Rances
Sébastien Meylan, Arnex-sur-Orbe
François Vallotton, Agiez
Géraldine Welter, Sergey
Dominique Wittwer, Montcherand

Fonctionnement

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 dicastères :

Dicastère organisation : Sophie Dumoulin – Sébastien Meylan
Dicastère finances : Anne Baumann – Marinette Benoit – Myriam Schertenleib
Dicastère bâtiments : Olivier Petermann – Géraldine Welter – Dominique Wittwer
Dicastère transports : Pierre Guignard – François Vallotton

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois. La comptabilité est tenue par Mme Corinne Rauber, comptable brevetée, domiciliée à Villars-le-Terroir. Cette dernière ayant donné sa démission pour le 31.12.2022 et en raison de vacances lui restant à prendre avant la fin des rapports de travail, Mme Karyn Scorrano, boursière de la commune de Montcherand, est engagée ad interim entre octobre et décembre 2022. Le poste de boursière a été mis au concours.

Dicastère organisation

Conseillère école-famille, devoirs surveillés

Mme Carine Fragnière occupe le poste de conseillère école-famille. Pour une belle raison de maternité, elle a été remplacée par la conseillère école-famille de Chavornay durant son congé maternité. Mme Stéphanie Thévenaz est la responsable des devoirs surveillés.

Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement est un lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires. Il s'est réuni à 2 (0) reprises en 2022 et il est composé des personnes suivantes :

- ¼ autorité (représentants des autorités intercommunales) :
 - Cand Claire-Lise, membre du conseil intercommunal de l'ASIOR, présidente du CET
 - Wittwer Dominique, membre du comité de direction de l'ASIOR
 - Montefusco Anna, membre du conseil intercommunal de l'ASIOR

- ¼ parents (représentants des parents d'élèves) :
 - Combe Lucille
 - Luna Lucie, secrétaire du CET
 - Richner Jérémie, vice-président du CET

- ¼ société (représentants de la société civile) :
 - Renaut Isabelle, directrice du Théâtre de la Tournelle
 - Fadda Silvia, directrice de l'école de musique Biremis
 - Veyre Virginie, animatrice à la Maison des Jeunes d'Orbe

- ¼ école (représentants des professionnels actifs au sein des établissements) :
 - Delisle Laurent, directeur de l'établissement primaire
 - Tharin Patrick, directeur de l'établissement secondaire
 - Gauthey Isabelle, infirmière scolaire

Le Conseil d'établissement se charge, entre autres, d'organiser le bal de fin d'année pour les élèves sortants de l'école obligatoire.

Restaurant scolaire

Personnel

Mme Duplan a démissionné début 2022 de son poste d'intendante. Elle a été remplacée par Mme Licini. Mme Manini a été engagée en remplacement de Mme Pernet qui a démissionné fin 2022. Mmes Nguyen et Antonietti ont été engagées en tant qu'intendantes remplaçantes à fin 2022.

Nouveautés

Depuis la rentrée 2022-2023, la gestion du restaurant se fait, à la satisfaction des utilisateurs, par le portail MaCantine, lequel permet aux parents de gérer les présences/absences de leurs enfants directement. De plus, les élèves du secondaire peuvent également accéder au restaurant scolaire depuis août 2022.

Prestataire

Après plusieurs années de collaboration avec le restaurant Au Gaulois de Croy, nous avons opté, début octobre 2022, pour la livraison de repas concoctés par les cuisines de l'EMS Montchoisi d'Orbe, géré par la Fondation Saphir. Ceux-ci livrent également d'autres UAPE et garderies de la région. Ce changement de prestataire permet de proposer des repas adaptés aux personnes allergiques.

Retraite des enseignants et jubilés

La présidente du Comité de direction, accompagnée des directeurs des établissements primaire et secondaire, ont fêté le 4 octobre 2022, autour d'un repas, le départ en retraite de Mmes Janine Humbert-Droz et Nicole Walder ainsi que le jubilé de Mmes Christelle Trivilino et Laurine Zurbuchen, et MM. Alain Mabile et Patrick Tharin. Mme Adrienne Renevey, nouvelle retraitée mais absente, a reçu un cadeau.

Promotions scolaires du 30 juin 2022

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 30 juin 2022 à la salle Omnisport. Un apéritif était ensuite servi à la cantine du Puits à tous les invités. Le soir, un bal des promotions a été organisé au Casino par quelques membres du CET.

GAS-VD

Une délégation du CODIR a pris part aux 2 séances du Groupement des Associations Scolaires vaudoises (GAS-VD). Plusieurs thèmes ont été traités dont l'éducation numérique, les transports (utilisation des transports publics pour les camps), les frais de pension et de transport ainsi que les frais liés à l'intégration des élèves à besoins particuliers.

Médecins scolaires

Le contrat, signé en 2001, entre la commune d'Orbe et le Dr Mancini en tant que médecin scolaire a été dénoncé. En effet, l'association souhaitait s'adjoindre les services de pédiatres et ce sont donc les Dresses Clothilde Payet et Gilliane Wagnière qui ont été nommées en tant que médecins scolaires de l'établissement secondaire et la Dresse Manuela Decarli Diserens de l'établissement primaire. Ces nominations ont été soutenues par la Direction générale de la santé et l'Unité PSPS du Canton.

Dicastère finances

Gestion de l'année 2021

La gestion de l'année 2021 (préavis no 04/22) a été approuvée le 12 mai 2022 par le Conseil intercommunal de l'ASIOR.

Comptes 2021 et budget 2023

Les comptes de l'exercice 2021 (préavis no 03/22) ont été acceptés par le Conseil intercommunal de l'ASIOR dans sa séance du 12 mai 2022, de même que le budget pour l'année 2023 (préavis no 06/22) dans la séance du Conseil intercommunal du 22 septembre 2022.

Les comptes de l'exercice 2022 sont détaillés dans le préavis no 09/23. Nous n'y reviendrons pas ici.

Dicastère bâtiments

Collège de Montcherand

Le préavis 05/22 : « Demande d'octroi d'un crédit de construction d'un nouveau bâtiment scolaire primaire avec accueil parascolaire sur la commune de Montcherand » a été accepté par le Conseil intercommunal lors de sa séance du 12 mai 2022. A la suite, le CODIR a adjugé les travaux, en Entreprise Totale, à l'entreprise JPF constructions. Le prêt pour la construction a été conclu auprès de la BCV.

La commune de Montcherand, qui s'était engagée à fournir la chaleur à notre bâtiment par l'installation, à sa grande salle, d'un chauffage à bois relié à notre école, a finalement renoncé, notamment pour des raisons de coûts, à cette installation au profit d'une solution de couplage pompe à chaleur (PAC) et panneaux photovoltaïques. Cependant, le système choisi, sous l'avis de spécialistes, ne serait pas efficient pour transporter, jusqu'au nouveau bâtiment scolaire, une source de chaleur fonctionnant à basse température. Par conséquent, nous avons été contraints d'étudier une nouvelle variante de chauffe. Au final, le bâtiment scolaire sera équipé d'une PAC, et la totalité d'un pan du toit sera recouverte de panneaux photovoltaïques.

Les travaux de construction du bâtiment ont débuté le 6 novembre 2022.

Le bâtiment scolaire aura également sous son toit une structure d'accueil parascolaire qui sera gérée par l'AJOVAL. Afin de définir la couverture de déficit de cette structure d'accueil et dans l'attente d'une convention, un accord de principe pour un financement au prorata des utilisateurs a été proposé, en mai 2022, aux 10 communes de l'ASIOR. 8 communes sur les 10 l'ont accepté. Une convention devra être établie.

Collège de Valeyres-sous-Rances

Dans la perspective de la fermeture du collège de Rances, l'ASIOR s'est approchée de l'AJOVAL, afin de mutualiser un local de l'UAPE Les Renardeaux. Ce dernier sera utilisé une matinée par semaine pour les ACT (activités créatrices sur textiles) pour les 3 et 4^{ème} Harmos, permettant ainsi aux élèves d'accéder au local depuis la cour d'école et ainsi ne plus devoir se rendre en bus aux ACT.

Collège de Montchoisi

Les portakabines de Montchoisi doivent être remplacés par la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. Le bureau d'architectes et d'ingénieurs IEC à Lausanne a été mandaté comme Bureau d'Assistance à Maître d'Ouvrage (BAMO) afin de lancer ce projet de construction.

Tableaux interactifs

Après acceptation par le Conseil intercommunal, le 22 septembre 2022, du préavis 7/22 : « Demande de crédit pour la fourniture d'équipement en affichage numérique frontal (ANF) des collèges de Valeyres-sous-Rances, Arnex-sur-Orbe, du Grand-Pont et Ste-Claire à Orbe, ainsi que les travaux d'installations nécessaires à leur utilisation », les préparatifs à l'installation des tableaux interactifs ont été effectués en 2022 pour les collèges de Valeyres-sous-Rances et Arnex-sur-Orbe.

Bornes Wifi

Leur maintenance est à présent assurée par le Canton.

Conciergerie

Afin de remercier les concierges des bâtiments scolaires pour le travail effectué, un repas leur a été offert en fin d'année. Mme Marinette Benoit, accompagnée des directeurs, les ont entourés pour l'occasion.

Divers

La commission de gestion et finances a visité le collège de Chantemerle en présence du directeur et d'une délégation du Comité de direction.

Pour pallier la crise énergétique du moment, la commune d'Orbe a décidé de baisser la température dans tous ses bâtiments à 20 degrés et à 17 dans les salles de gym.

Dicastère transports

Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports est intervenue plusieurs fois afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Les conflits ont été réglés.

Organisation transports

- MicroGIS s'est chargée, comme les années précédentes, de l'organisation de la rentrée 2022. Les transports effectués par CarPostal et Helvécie sont toujours organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de Chavornay.
- CarPostal ayant décidé d'augmenter le montant du forfait pour les courses spéciales, le CODIR a pris la décision de passer à une facturation des kilomètres effectifs, solution jugée moins onéreuse.
- Cette année, il a été constaté à plusieurs reprises, que des courses spéciales ont été oubliées par les transporteurs, laissant les élèves et leur enseignant sur le carreau. Cela entraîne des frustrations tant pour les enseignants et leurs élèves que pour les organisateurs des animations. De plus, ces manquements engendrent des frais pour l'ASIOR. Le CODIR est en discussion avec les transporteurs pour palier à ces manquements.
- Une délégation des CODIR de l'ASIOR et de l'ASAICE et M. Le Bocey de MicroGIS ont rencontré les transporteurs et leurs chauffeurs afin de pouvoir parler des problèmes rencontrés.
- Au vu de certains changements d'horaire sur des bus de lignes et afin de diminuer les frais de transport, MicroGIS a proposé de modifier légèrement les horaires scolaires afin de permettre une plus grande utilisation des transports publics. Les directeurs des établissements ont accédé à cette demande. Cela a permis de supprimer 4 bus scolaires entre les deux associations.
- Au vu de la dangerosité du chemin (notamment de nuit car aucun éclairage public n'existe) pour accéder à l'arrêt du bus public de la Russille (se trouvant hors du village vers la sortie de l'autoroute), le CODIR a accepté que le bus scolaire se rende au village de la Russille pour prendre en charge les élèves en attendant qu'un éclairage public soit posé.
- Lors de l'assemblée du Conseil intercommunal du 22 septembre 2022, la société MicroGIS a présenté son travail d'organisation des transports pour le compte de l'ASIOR.

ECOLES

L'association scolaire est organisée en deux établissements, à savoir :

- L'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- L'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

Relations avec les directions des établissements primaire et secondaire

Comme chaque année, le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec les directeurs que les secrétariats des établissements scolaires. Les directeurs participent, avec voix consultative, aux séances du CODIR, ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants.

Etablissement primaire d'Orbe et environs

Les 1'052 (1'030) élèves primaires au 31.12.2022 sont répartis dans 54 (54) classes et proviennent des communes suivantes :

Communes	2022	2021
Abergement, L'	20	17
Agiez	38	34
Arnex	64	57
Clées, Les	11	10
Lignerolle	44	39
Montcherand	47	46
Orbe	708	693
Rances	42	39
Sergey	11	15
Valeyres-sous-Rances	63	73
Hors groupement (dérogation)	4	7
Total	1052	1030

Ils suivent l'enseignement dispensé par 78 (77) maîtres(ses) de classe, 22 (25) enseignant(e)s spécialistes et 13 (17) assistants à l'intégration.

Les élèves fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2022	2021	2022	2021
1-2P	14	14	255	263
3P	6	6	118	115
4P	6	7	128	131
3-4P	1	1	10+10	16
5P	7	6	128	120
6P	6	7	126	130
7P	7	7	132	143
8P	7	6	145	112
Total	54	54	1052	1030

Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Les 396 (407) élèves secondaires au 31.12.2022 sont répartis dans 20 (20) classes et proviennent des communes suivantes :

Communes	2022	2021
Abergement, L'	8	9
Agiez	16	19
Arnex	19	24
Clées, Les	5	4
Lignerolle	16	17
Montcherand	23	32
Orbe	267	265
Rances	10	13
Sergey	7	4
Valeyres-sous-Rances	24	18
Hors groupement (dérogation)	1	2
Total	396	407

Les élèves secondaires suivent l'enseignement dispensé par 53 (49) enseignants et fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2022	2021	2022	2021
9 VG	4	4	76	87
9 VP	2	2	45	47
10 VG	4	5	85	78
10 VP	2	2	47	53
11 VG	5	5	92	90
11 VP	2	2	47	52
Classe d'accueil	1	0	4	0
Total	20	20	396	407

CONCLUSION

L'année 2022 a vu la situation revenir à la normale. Toutes les activités parascolaires ont repris, tels que camps, sorties et même le bal des promotions.

Les membres du CODIR remercient toutes les personnes qui travaillent pour l'ASIOR, à savoir, les animatrices des devoirs surveillés, le personnel du restaurant scolaire, les concierges, ainsi que notre secrétaire, Mme Carole Pose, et notre boursière ad interim, Mme Karyn Scorrano, pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement en faveur de l'ASIOR.

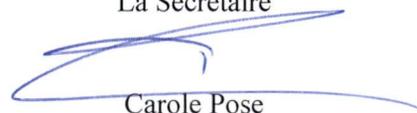
Au nom du Comité de direction

La Présidente



Myriam Schertenleib

La Secrétaire



Carole Pose

Bavois, le 17 mars 2023